

— LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DE A À Z



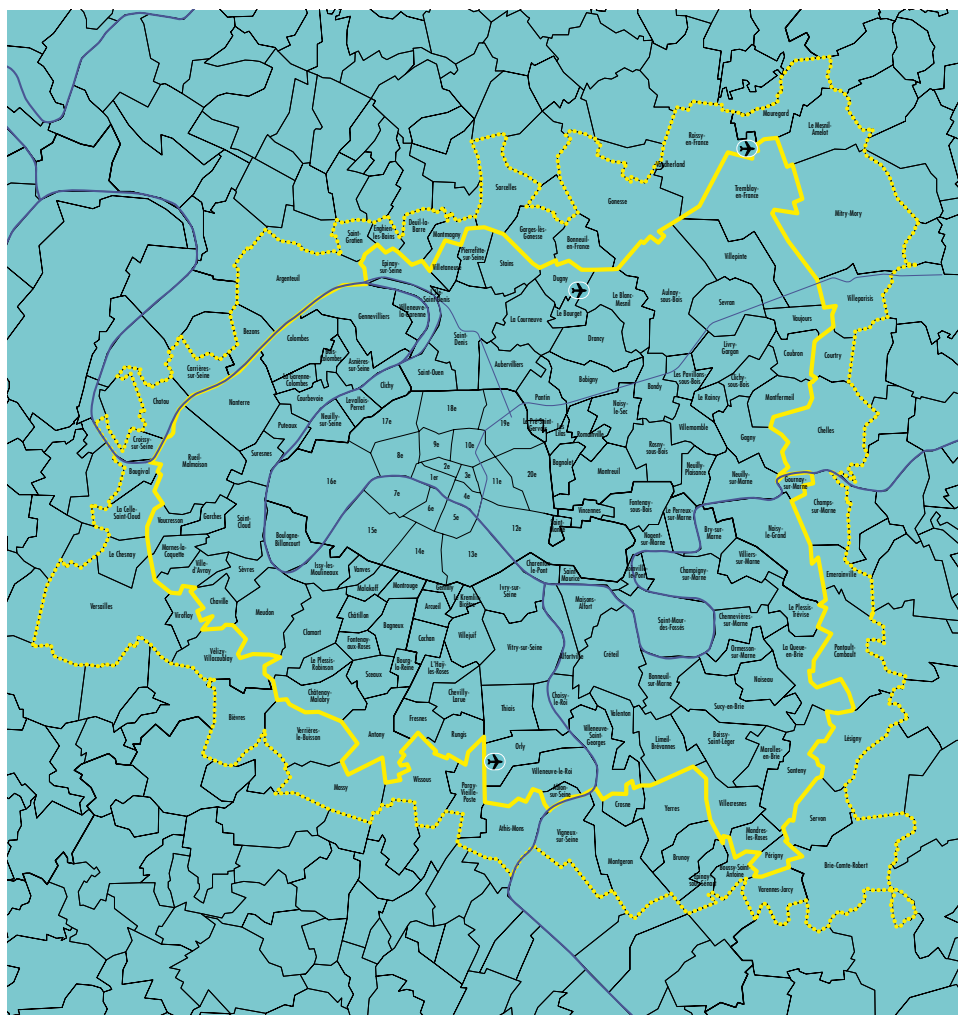
© IAU-IDF

Les données et cartes présentées dans cette exposition, sont rassemblées dans un Abécédaire qui couvre les 124 communes concernées par la métropole et les 47 communes qui pourraient en intégrer le périmètre.

L'Abécédaire de la future Métropole du Grand Paris (MGP) a été élaboré par l'APUR et l'IAU-îdF pour la Mission de préfiguration.

L'exposition ainsi que l'Abécédaire sont disponibles sur les sites :
www.prefig-metropolegrandparis.fr
www.iau-idf.fr
www.apur.org

— MÉTROPOLE D'AUJOURD'HUI ENJEUX DE DEMAIN



La Métropole du Grand Paris (6,5 millions d'habitants) s'inscrit dans une région-capitale de 12 millions d'habitants. C'est une Métropole de rang mondial:

— avec des flux importants de biens et de personnes

— un réseau de transports publics exceptionnel

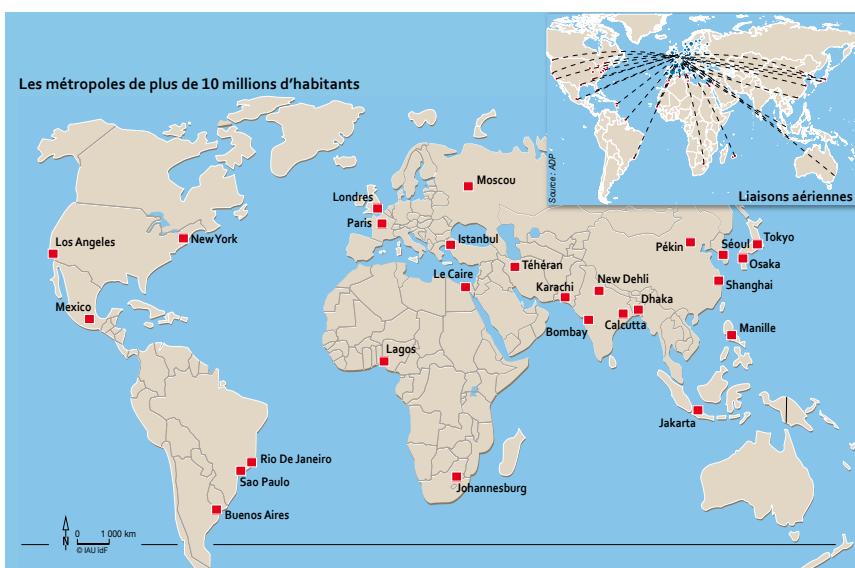
— une place boursière active

— des multinationales et des salariés du monde entier

— des pôles d'innovation scientifique et technologique

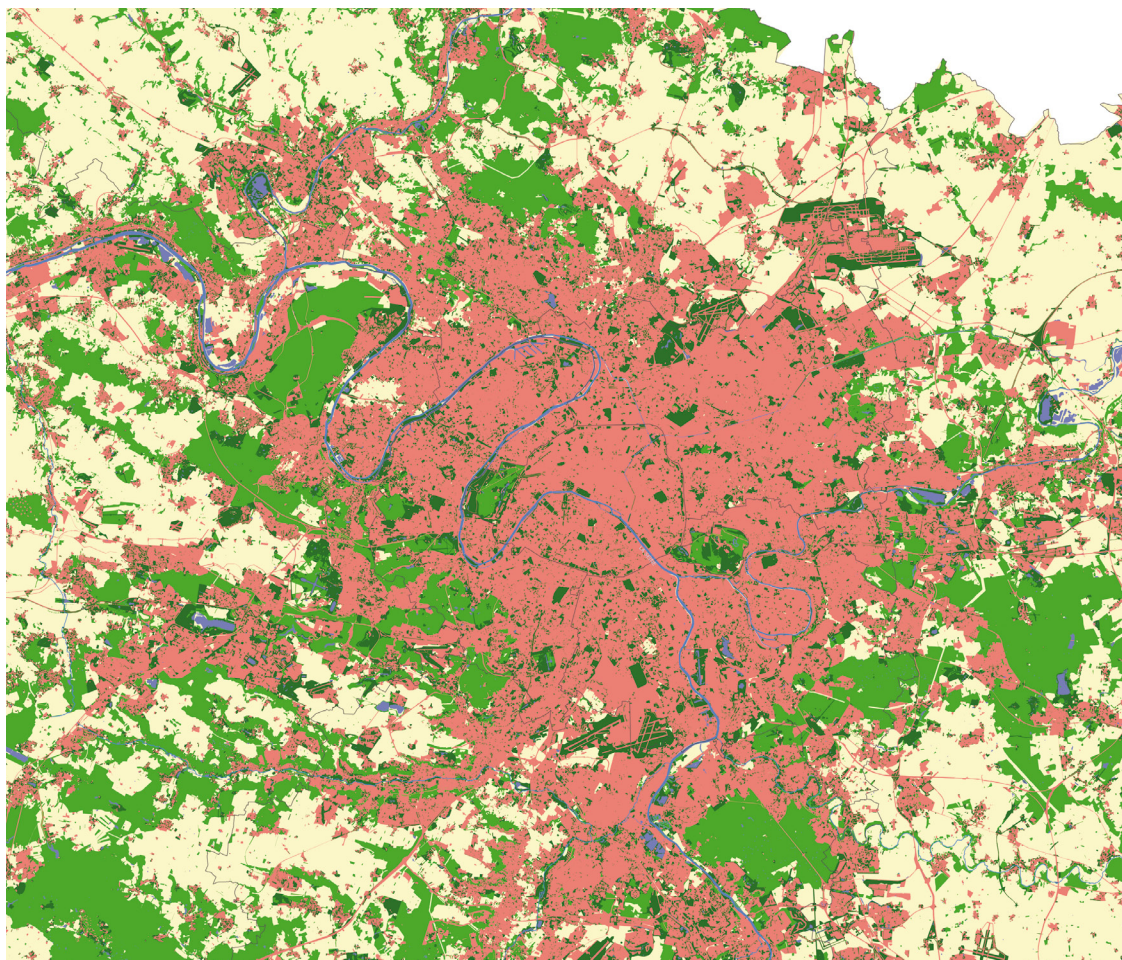
— la tenue d'événements internationaux (jeux olympiques, festivals, congrès, tournois sportifs...)

— un patrimoine culturel, naturel, environnemental ...



DANS LE CONCERT DES MÉTROPOLES MONDIALES

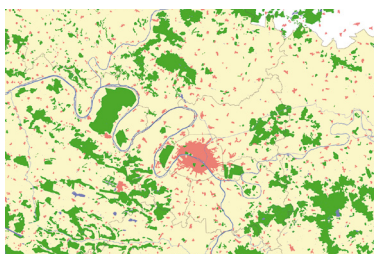
— DU PARIS DE 1850 À LA MÉTROPOLE D'AUJOURD'HUI



© IAU-IDF

2014 :

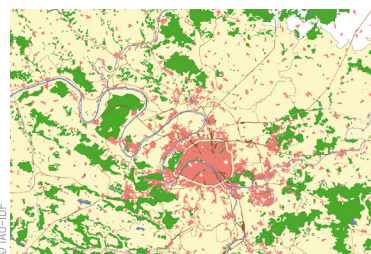
12 millions
d'habitants en
région capitale
dont 6,5 millions
dans le périmètre
de la future
métropole



© IAU-IDF

ENTRE 1850 ET 1900 :

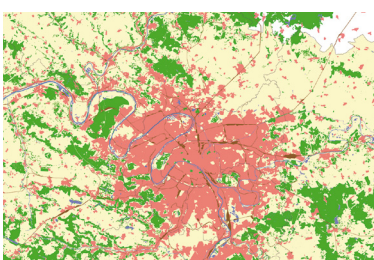
la révolution
industrielle,
le développement du
Paris Haussmannien,
le chemin de fer et
la banlieue = de 2 à 5
millions d'habitants.



© IAU-IDF

DÉBUT DU 20^E SIÈCLE :

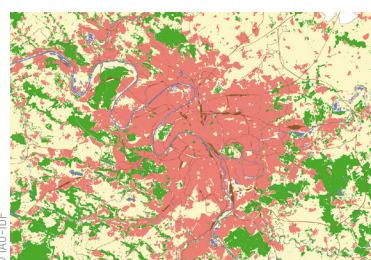
l'agglomération
parisienne compte
5 millions d'habitants



© IAU-IDF

ENTRE 1900 ET 1960 :

Exode rural, croissance
économique, dévelop-
pement de la banlieue
et de son tissu pavil-
lonnaire = de 5 à 8,5 mil-
lions d'habitants.

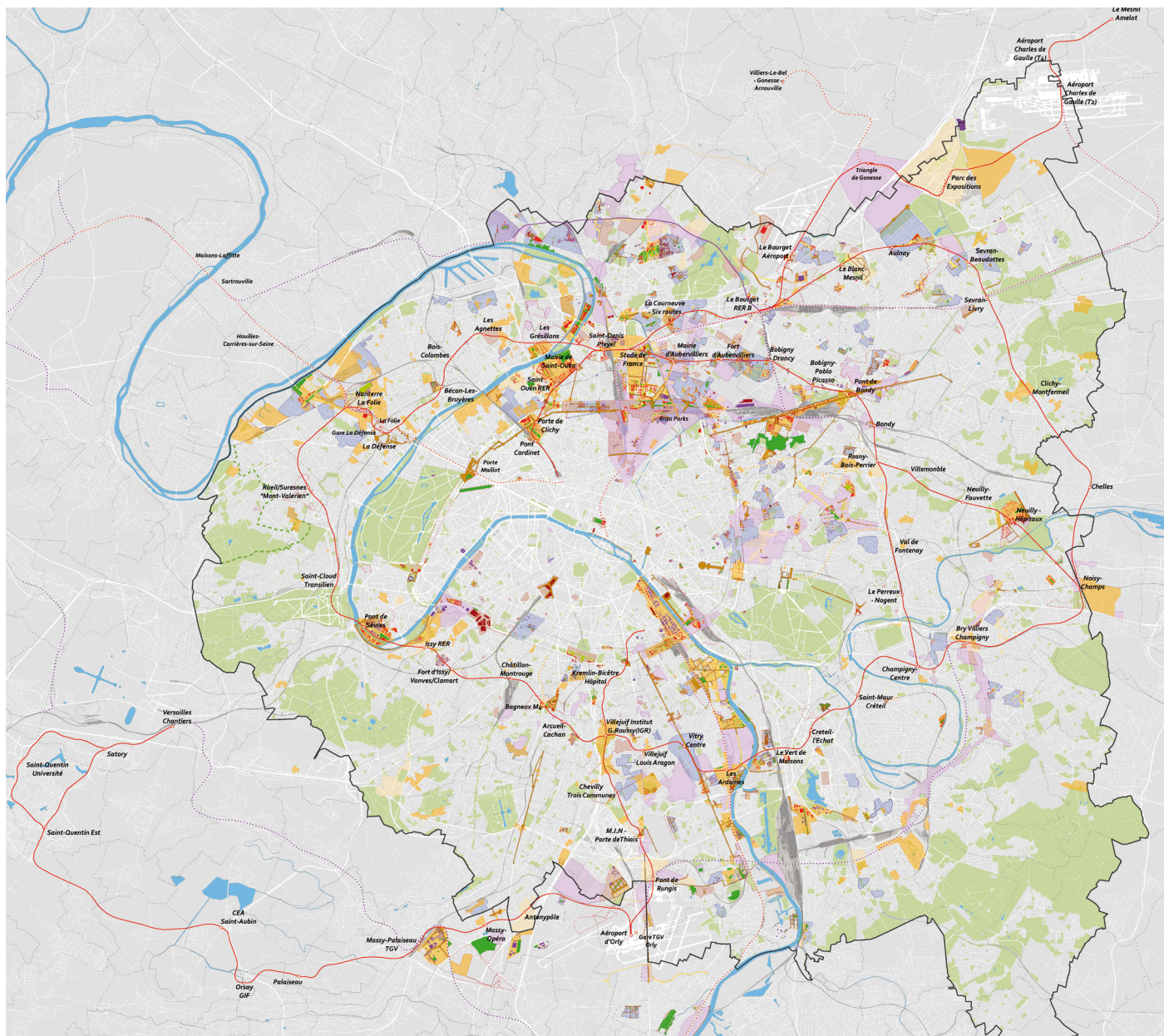


© IAU-IDF

ENTRE 1960 ET 1994 :

structuration par les
villes nouvelles et le RER
de l'agglomération pari-
sienne. La réalisation
des grands équipements
(Orly, Roissy, Rungis, etc.) :
de 8,5 à 10 millions.
d'habitants.

— LE GRAND PARIS DES PROJETS



© APUR

Les projets de transports collectifs à l'horizon 2030

- Tangentielle : chantier - étude
- Métro : chantier - étude
- RER : étude
- CDG Express : étude
- Réseau du Grand Paris : étude

Sources :
Nouveau Grand Paris, mars 2013
Protocole Etat Région, juillet 2013
Projet de SDRI, janvier 2012
Projet de SDRI, octobre 2013, STIF
EPN ORCA (T2015) - © Apur

— Périmètres des contrats de développement territorial (CDT)

Projets urbains Dernière illustration connue

- Projet
- Réhabilitation
- Réalisation récente
- Espace vert public projeté
- Espace public : création
- Espace public : transformation récente ou en cours

Secteur d'opérations

- Périmètre de renouvellement
- ZAC à l'étude
- ZAC en cours
- Périmètre d'étude
- Autre périmètre d'aménagement
- Périmètre de réflexion
- Parc naturel urbain

Cette carte des «projets urbains et de transport» rassemble les projets en cours ou à l'étude pour une connaissance partagée de tous les acteurs. Elle donne à voir les dynamiques à l'œuvre dans les territoires.

93 futures gares du Nouveau Grand Paris et la modernisation des réseaux existants d'ici 2030 permettront d'améliorer la desserte à la hauteur des enjeux métropolitains.

Une carte « vectorielle » assemblant les projets urbains et de transports est réalisée par l'Apur à l'échelle de la Métropole Grand Paris.

Une carte collaborative, la *wikimap PROJETS* mise en place par l'IAU îdF, permet de visualiser les projets en cours.



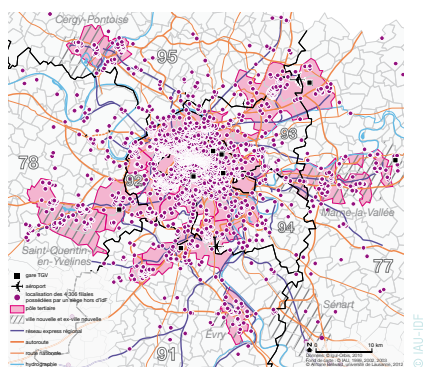
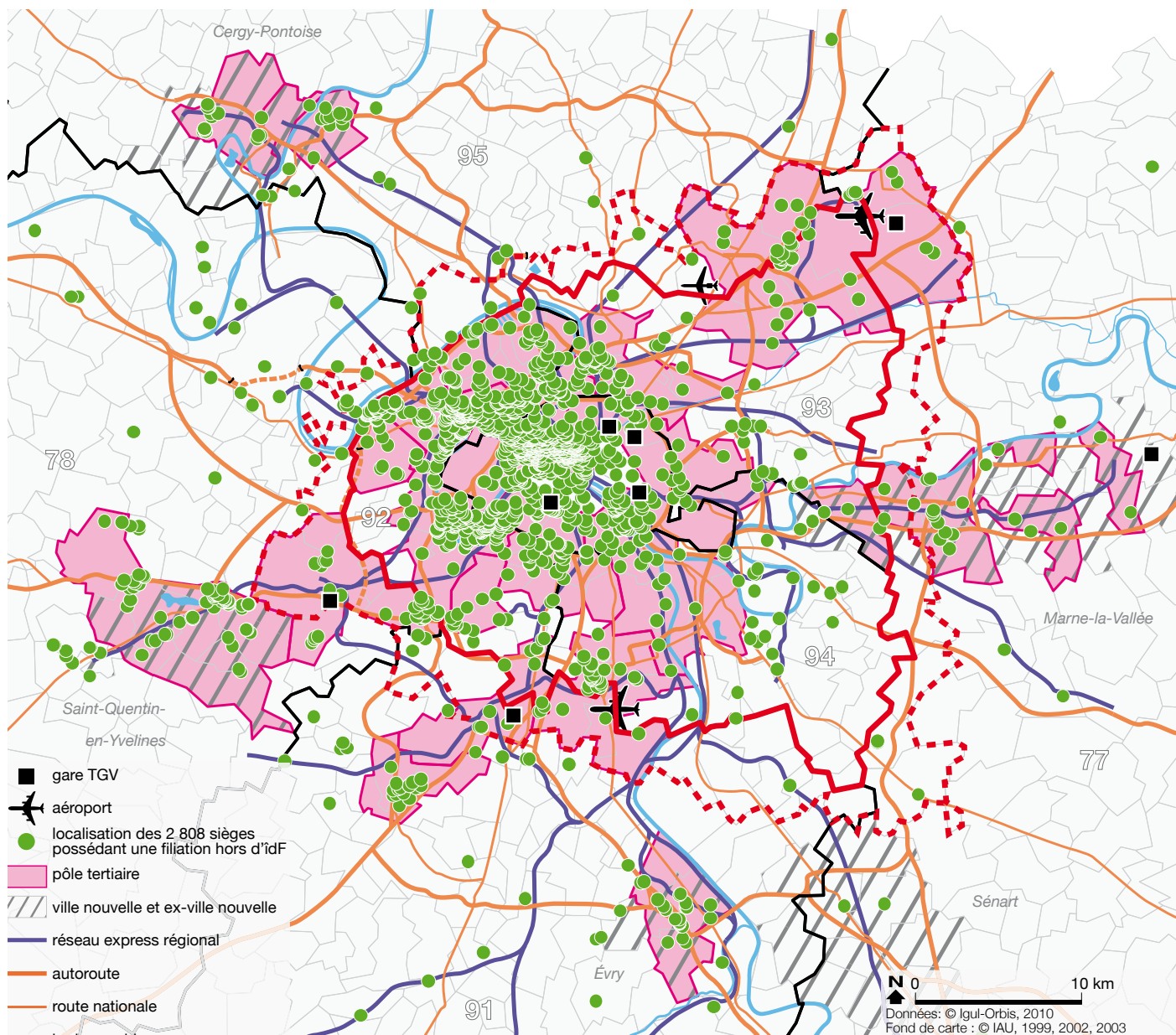
The map displays the Paris metropolitan area, including the city of Paris and its surrounding communes. The map is color-coded by region: Paris (light blue), Île-de-France (orange), and surrounding areas (yellow, green, and red). Major roads and the Seine river are highlighted. A scale bar at the bottom indicates 0 to 5 km. The map includes labels for various communes such as Paris, Boulogne-Billancourt, Nanterre, and Versailles, along with their population figures. The map is titled 'Paris et sa région' at the top left.

Évolutions attendues à 1er 2015
(loi MAPAM du 27 janvier 2014)

Métropole du Grand Paris

-  Périmètre obligatoire au sein duquel les communes doivent se regrouper en "territoire" d'au moins 300 000 habitants en 2015
-  Communes limitrophes pouvant l'intégrer sous réserve de l'accord de leur intercommunalité d'ici fin 2014

— UNE MÉTROPOLE DANS UNE DYNAMIQUE INTERNATIONALE



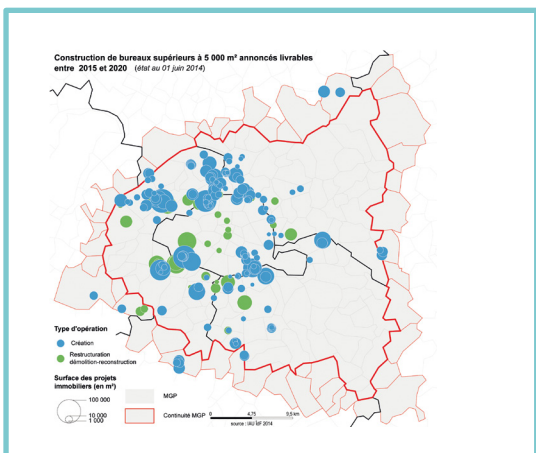
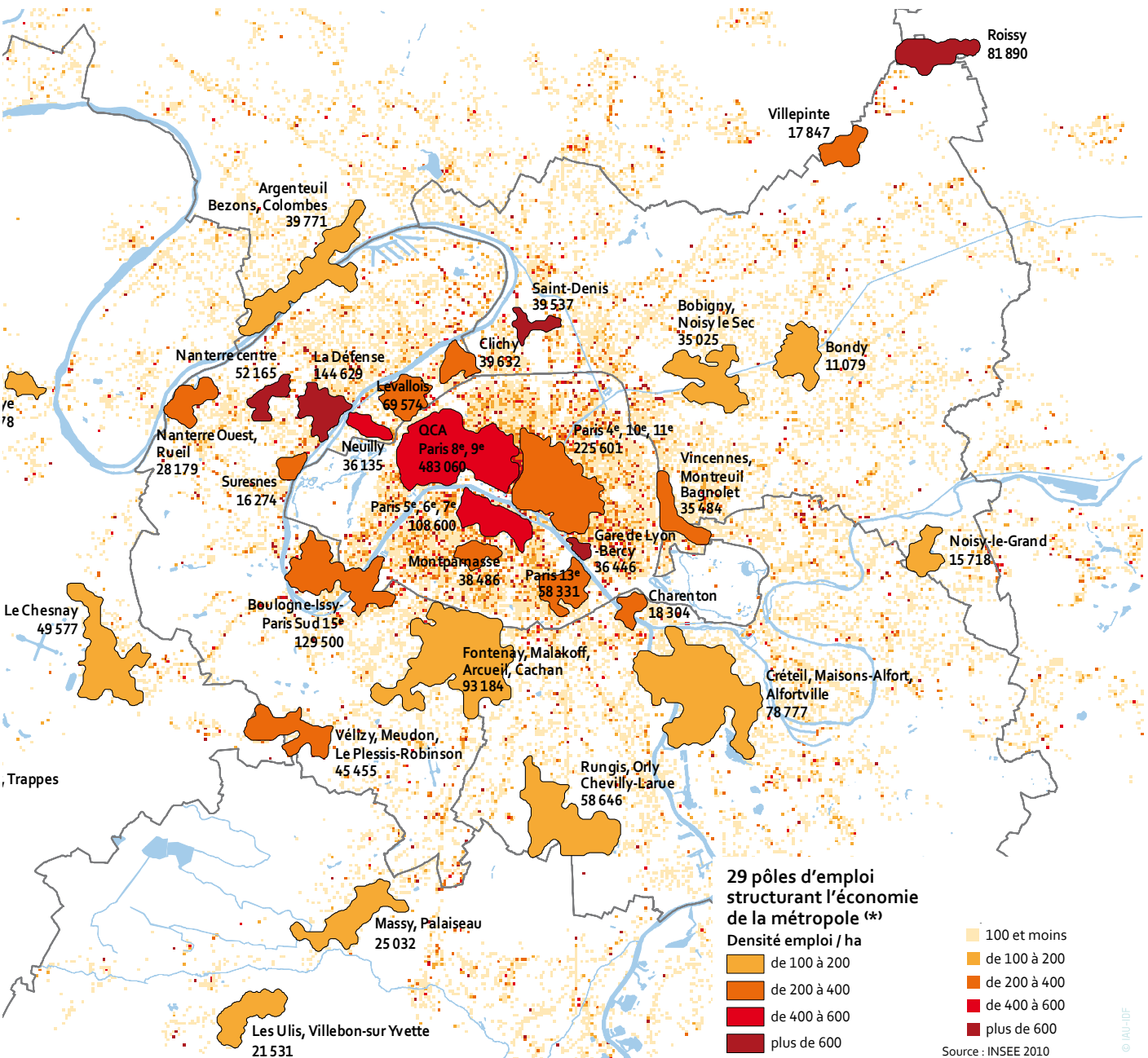
FILIALES DÉTENUES PAR DES MULTINATIONALES
SITUÉES HORS ÎLE-DE-FRANCE

Par son influence sur la scène mondiale, son économie et sa recherche, la masse et la diversité de sa population, son rayonnement culturel, intellectuel, touristique, la Métropole Grand Paris est une métropole de rang mondial de premier plan. Sa performance se joue à plusieurs échelles : internationale, européenne, française et régionale.

La région capitale se situe à la deuxième place mondiale en termes de poids total de sièges et de filiales de groupes multinationaux, à égalité avec New York, derrière Londres. Elle est aussi deuxième mondiale pour l'accueil de sièges d'organisations internationales. Elle constitue un pôle majeur public et privé en termes de Recherche et Développement.

Son attractivité touristique ne se dément pas y compris pour les grands rendez-vous d'affaires : salons, foires et congrès.

— PREMIER PÔLE
D'EMPLOI EUROPÉEN



29 pôles d'emplois.
4 millions d'emplois.

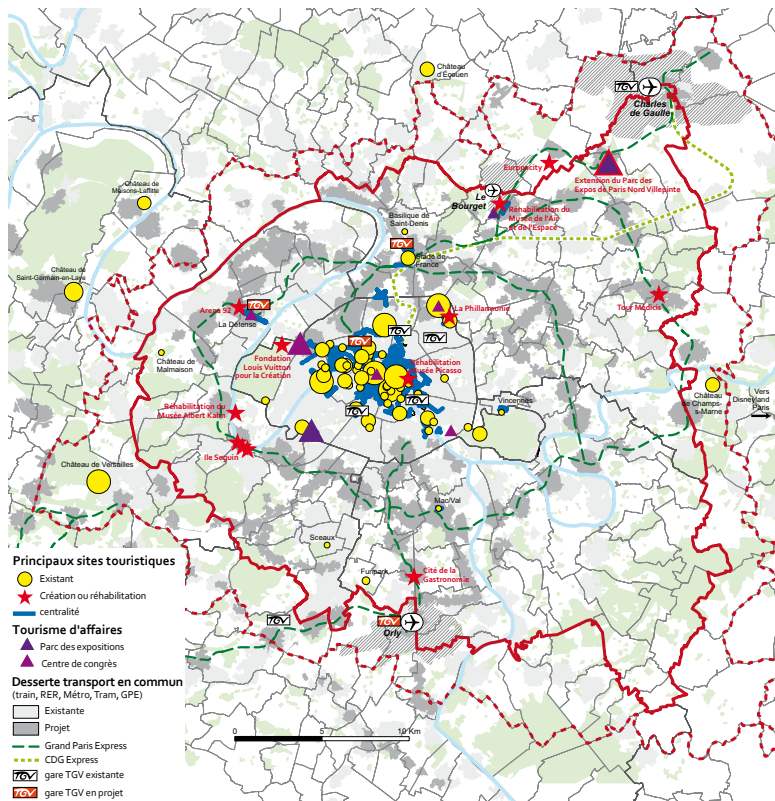
Quartier central des affaires, Centre de Paris, la Défense et Boulogne-Issy :
4 pôles qui représentent près de 1 million d'emplois.

Des pôles secondaires généralistes émergents qui secondent et concurrencent les pôles principaux : Saint-Denis, Montreuil-Bagnolet-Vincennes, Charenton-le-Pont...

Un grand pôle d'emplois administratifs de rang européen (ministères, recherche, universités) à Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil.

Un réseau aéroportuaire mondial : Roissy, Orly, le Bourget.

— UNE MÉTROPOLE TOURISTIQUE ET CRÉATIVE



LA MÉTROPOLE LA PLUS VISITÉE AU MONDE EN 2013

46,8

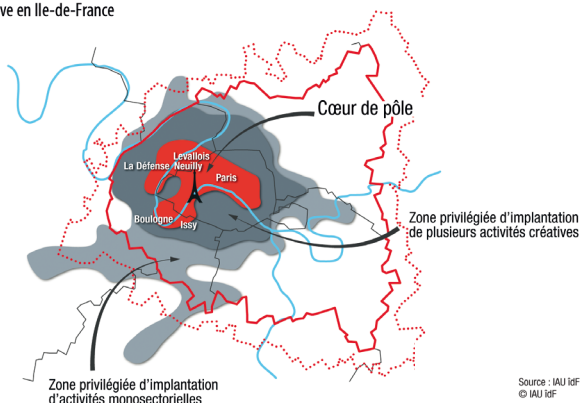
millions de visiteurs / an.

Un plan hôtelier métropolitain est amorcé avec un objectif de création de 20 000 nouvelles chambres d'ici 2020.

Parmi les projets en cours de développement : l'Île Seguin, la Cité de la Gastronomie (MIN de Rungis), la Philharmonie à La Villette, la Tour Médicis à Clichy-Montfermeil.

La filière de l'économie créative en Île-de-France

Cluster créatif : présence simultanée d'entreprises (des grands groupes jusqu'aux TPE), d'une main-d'œuvre spécialisée, d'écoles d'art, d'universités, de chercheurs, de consommateurs, de financeurs, d'institutionnels, de donneurs d'ordre, d'une offre culturelle riche et diversifiée (équipements, événements).

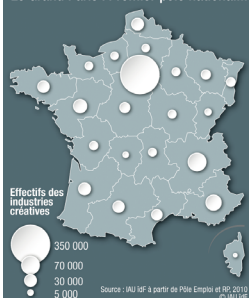


9 EMPLOIS CRÉATIFS SUR 10

L'économie créative représente 500 000 emplois (10 % de l'emploi en Île-de-France) : 90 % sont situés dans la Métropole du Grand Paris.

Les industries créatives, avec 350 000 emplois, sont un levier de développement stratégique (cinéma et image animée, audiovisuel, publicité, architecture, musique, spectacle vivant, livre/presse, jeux vidéo/logiciels, design, mode et arts / antiquités).

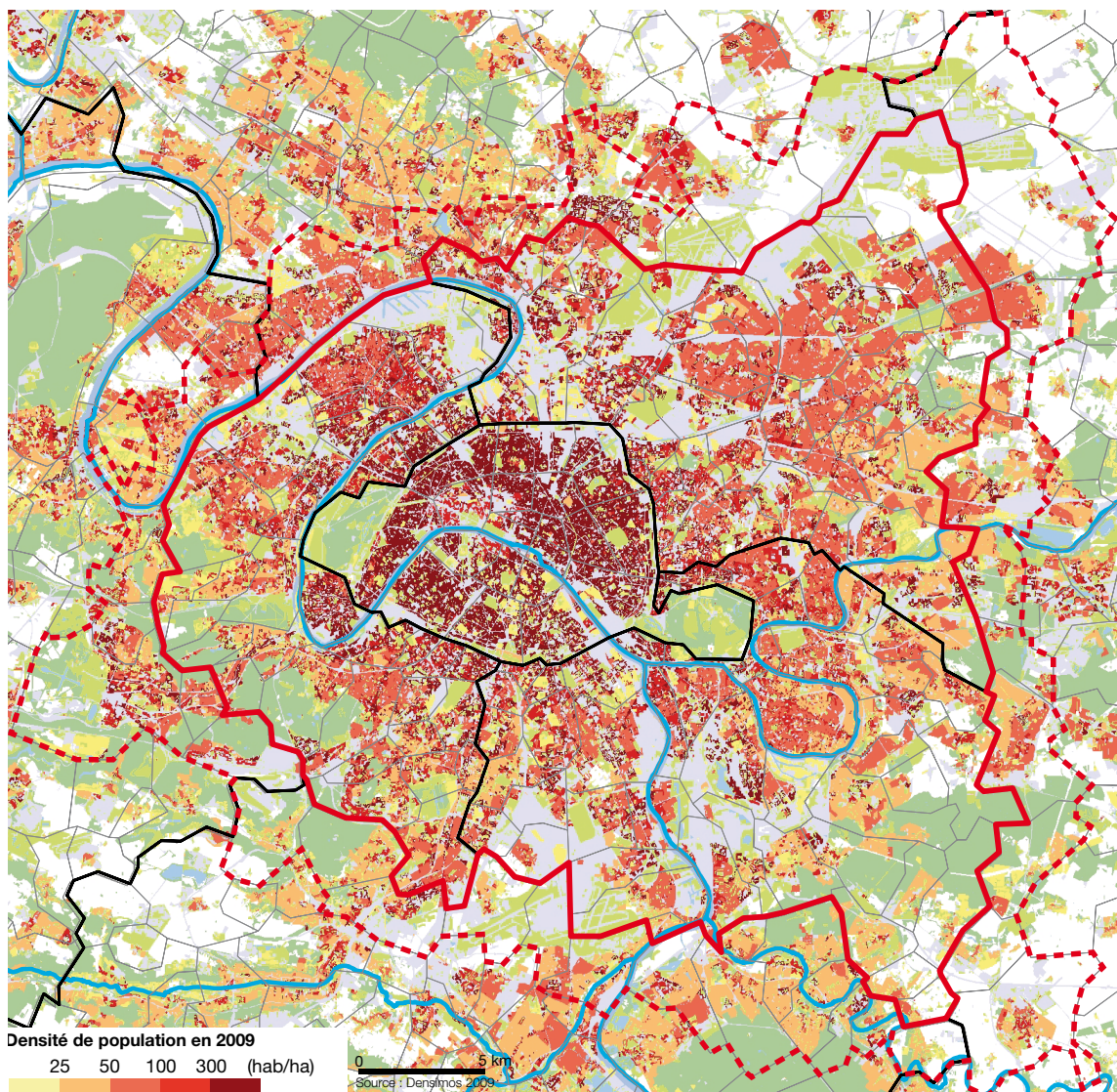
Le Grand Paris : Premier pôle national...



... au cœur de la dynamique culturelle dans les villes mondes



— UNE MÉTROPOLE, DES MÉTROPOLITAINS

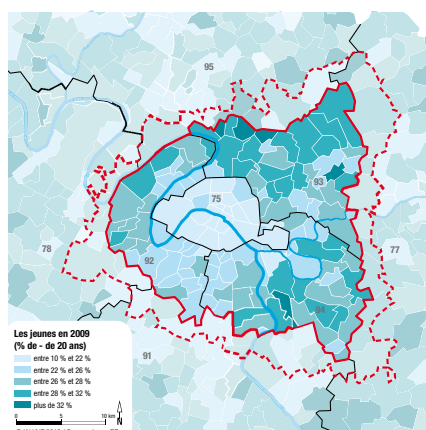


Le périmètre de la métropole compte 6,5 millions d'habitants.

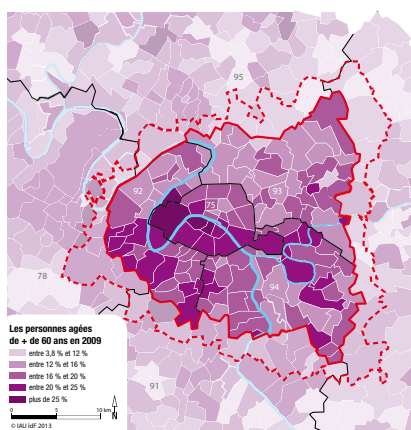
Le cœur de l'agglomération présente une densité d'habitants au km² près de 9 fois supérieure à la densité régionale.

La population s'accroît dans la métropole au rythme de 37 500 habitants par an depuis 2006.

© IAU-IDF



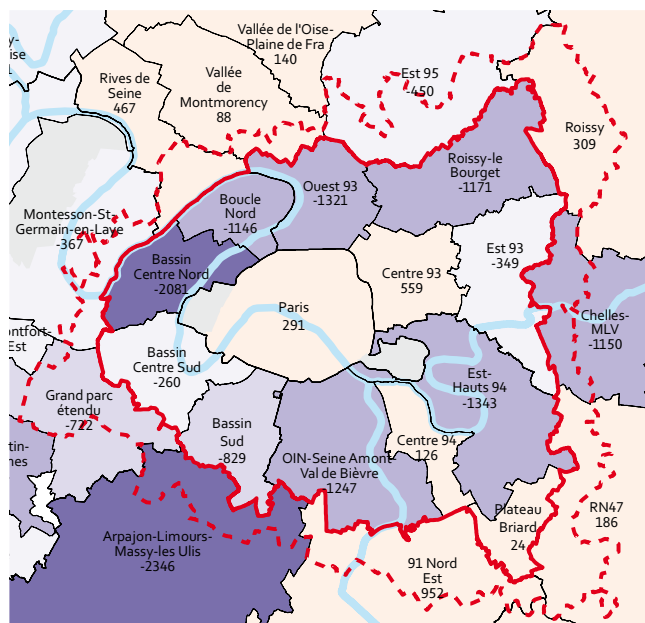
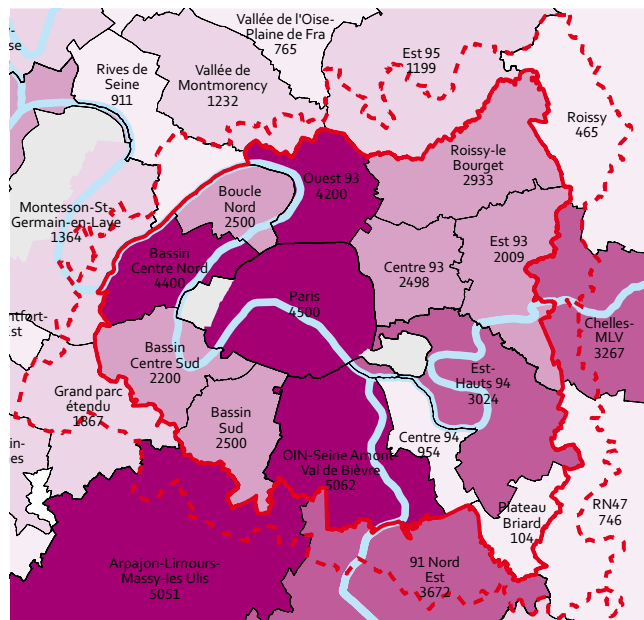
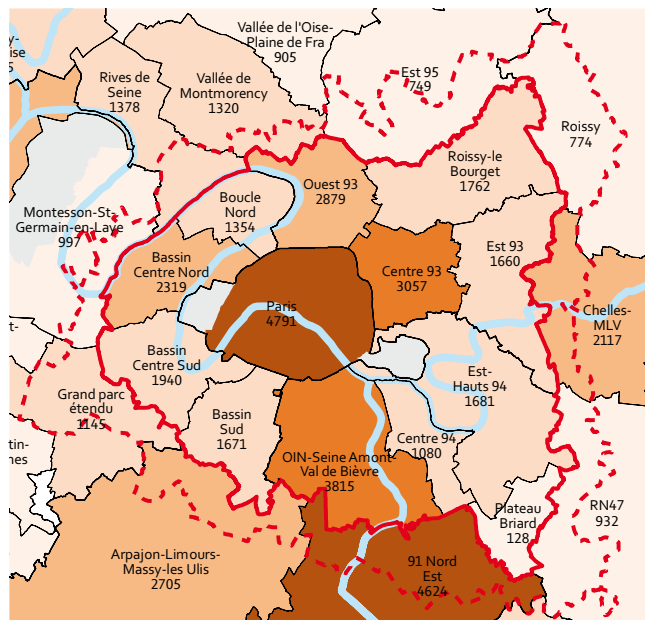
LES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS EN 2009



LES PERSONNES ÂGÉES DE + DE 60 ANS EN 2009

Une forte concentration des - de 20 ans au Nord Est (29 %), des 18-29 ans au centre et des + de 60 ans à Paris.

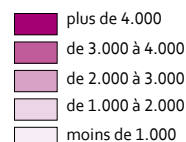
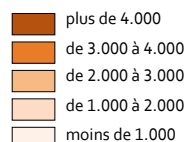
— SE LOGER, UN ENJEU DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



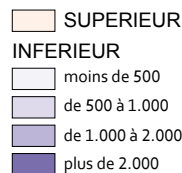
Périmètres de la territorialisation du service de Tolérances (TOL)

Nombre moyen de logements autorisés par an, entre 2008 et 2012

Objectif moyen
annuel fixé par la loi
(nombre de logements)



Différence entre le nombre moyen de logements autorisés par an entre 2008 et 2012, et les objectifs annuels de construction de l'État



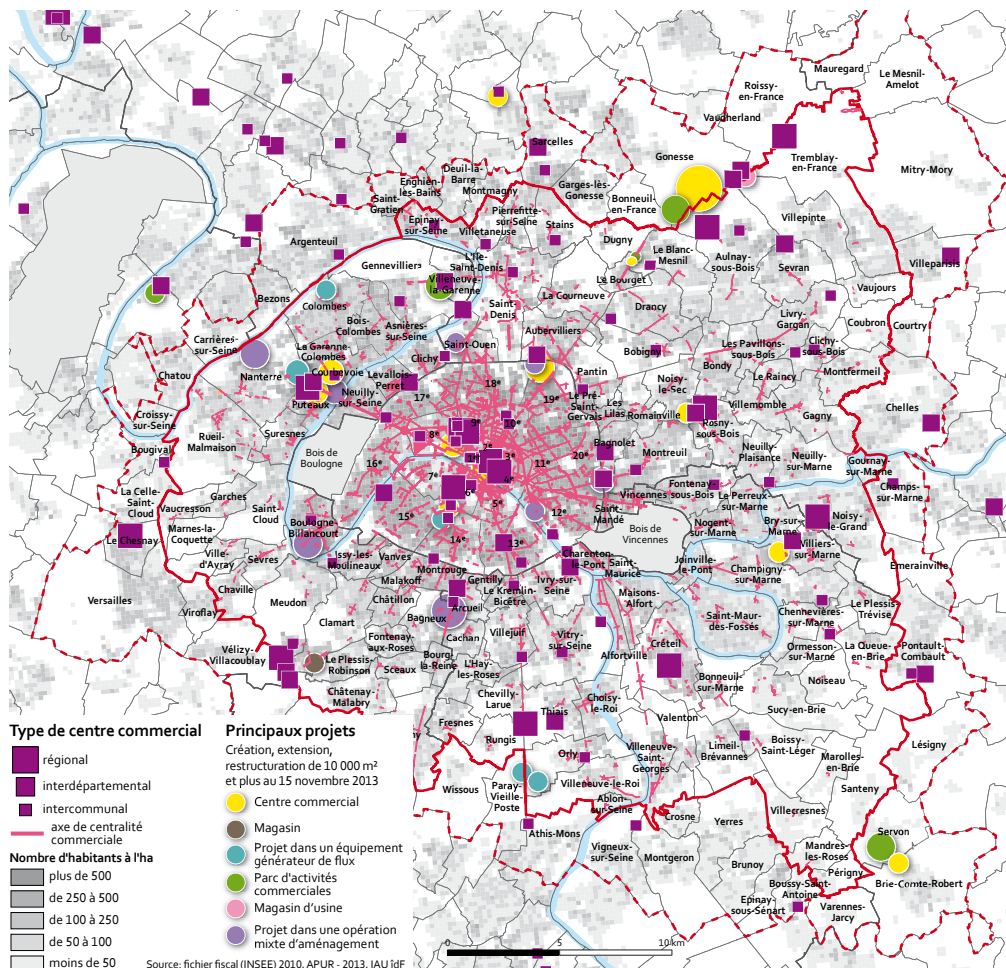
Source: Sitadel2, GERCO,
Recensement de la Population (INSEE)

UN OBJECTIF DE 37 000 NOUVEAUX LOGEMENTS PAR AN DANS LA MÉTROPOLE

140 687 logements ont été autorisés de 2000 à 2012, soit une moyenne annuelle de 28 137 logements.

2011 et 2012 ont été 2 “belles” années, avec 35 000 logements autorisés, un rythme à maintenir.

— UNE MÉTROPOLE, AU SERVICE DE SES HABITANTS



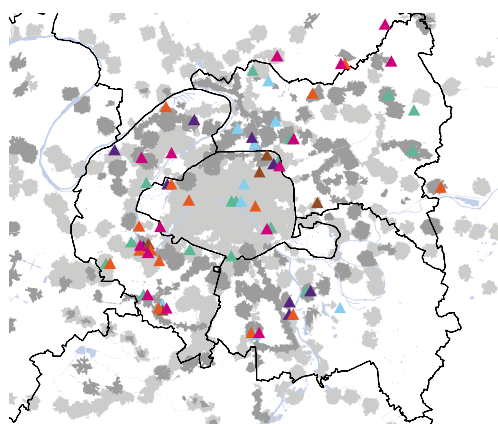
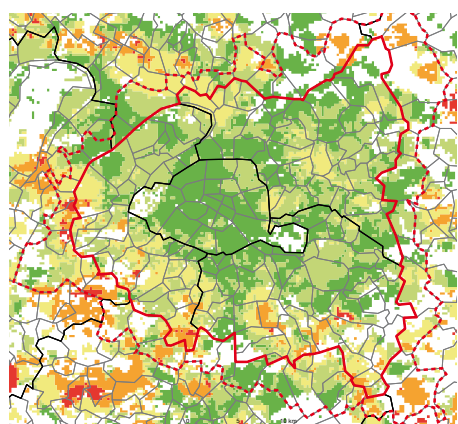
LE COMMERCE UN SECTEUR EN MUTATION, UN ENJEU DE VIE LOCALE

Une surface de vente supérieure à 6,5 millions de m².

Un linéaire commercial très dense et diversifié à Paris et dans les centres villes des communes, facteur de qualité de vie locale.

Une dizaine de centres commerciaux de plus de 80 000 m².

Une évolution des pratiques d'achat (e-commerce ...).

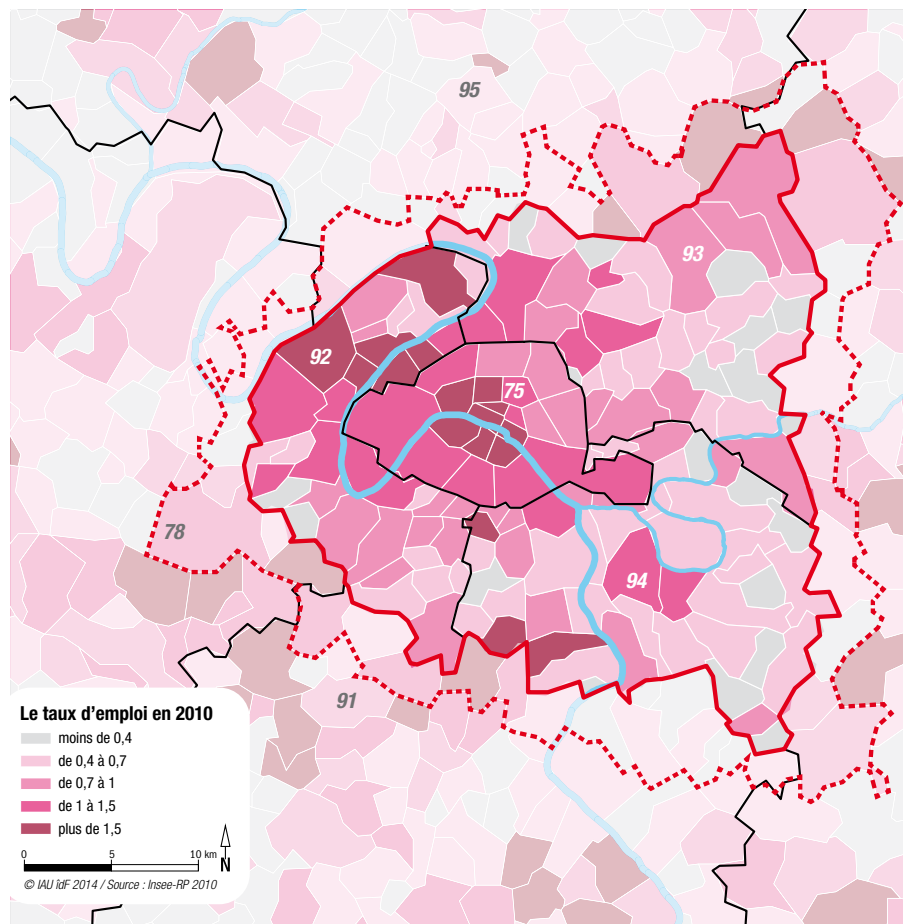


DES ÉQUIPEMENTS ET DES PRATIQUES SPORTIVES VARIÉES
Des taux d'équipements qui varient du simple au double, encore mal répartis sur le territoire.

UNE OFFRE CULTURELLE DENSE ET DIVERSIFIÉE
Le foisonnement de lieux de structures pluridisciplinaires, hybrides et innovantes, constitue un véritable laboratoire de productions culturelles.

La multiplication des pass' culturels permet de favoriser l'accès à la culture.

— L'EMPLOI, UN ENJEU TERRITORIAL



LE TAUX D'EMPLOI VARIE SELON LES TERRI- TOIRES

Un taux d'emploi* globalement élevé à Paris et dans les Hauts-de-Seine (> à 1) et dans certaines villes : Saint-Ouen et Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine, Ivry-sur-Seine, Créteil, Orly ou Rungis dans le Val-de-Marne.

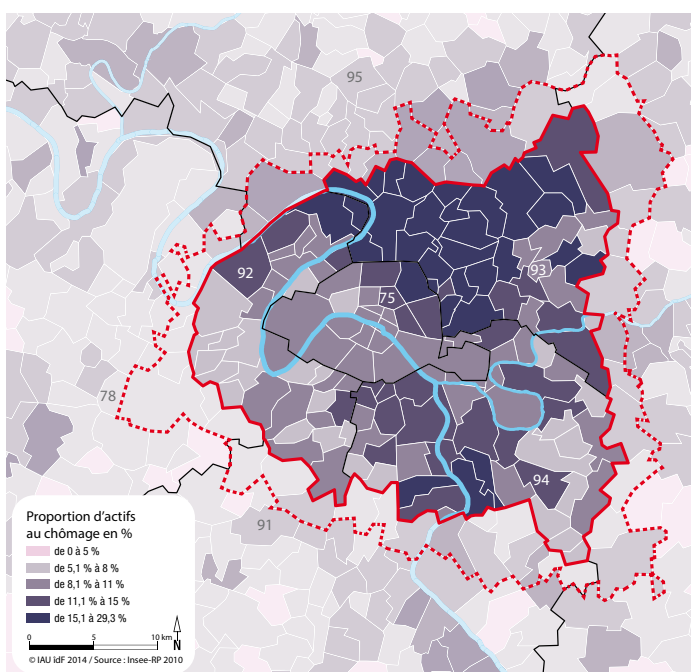
Entre 1990 et 2010, le taux d'emploi de Paris a diminué de 1,61 à 1,45.

Le taux d'emploi des Hauts-de-Seine a augmenté de 1,11 à 1,15.

Le taux de la Seine-Saint-Denis a progressé de 0,71 à 0,73.

Le taux d'emploi du Val-de-Marne, 0,76 en 2010, est stabilisé depuis 2006.

* rapport entre nombre d'habitants et nombre d'emplois



UN CHÔMAGE MOINS ÉLEVÉ QUE DANS LE RESTE DE LA FRANCE MAIS UNE SITUATION PLUS INÉGALE

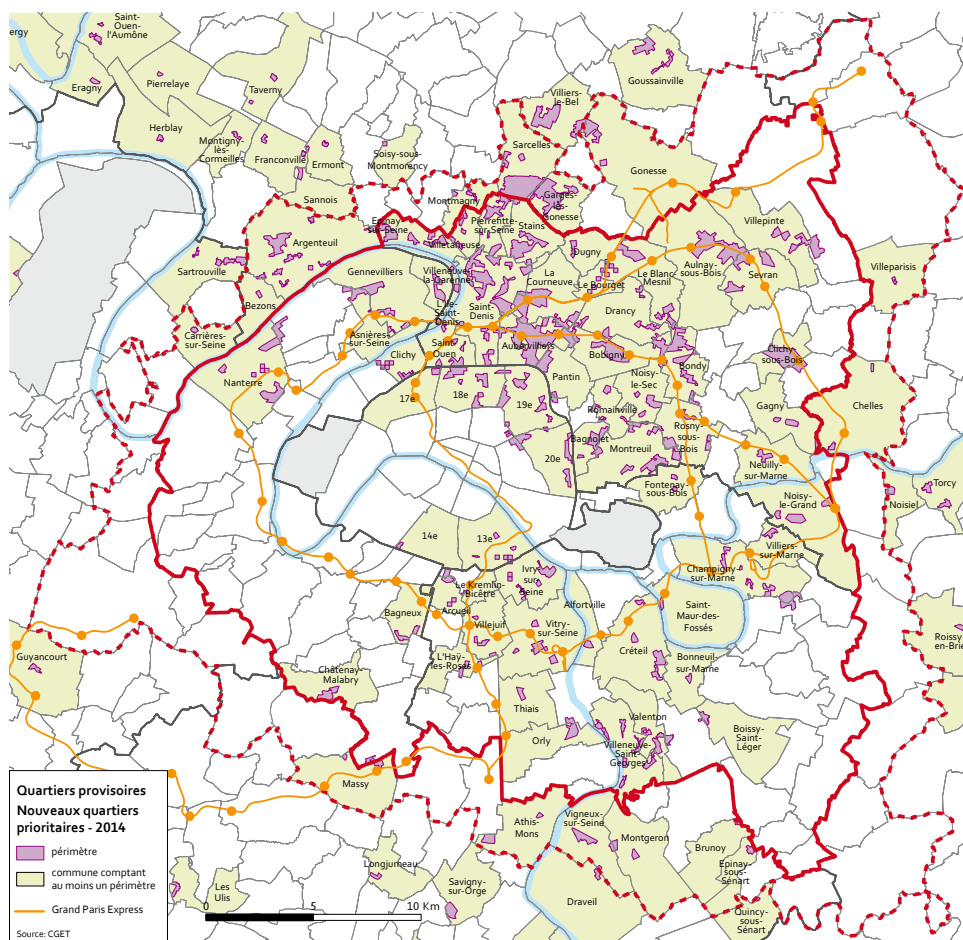
Dans la métropole, entre 1990 et 2010, la situation s'est améliorée pour Paris et pour les Hauts-de-Seine.

La situation s'est dégradée pour la Seine-Saint-Denis. Elle est stable en Val-de-Marne.

En 2010, la proportion de chômeurs parmi les actifs résidant dans la Métropole du Grand Paris est de 12 % et de 11 % en région Île-de-France.

— UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

64 COMMUNES CONCERNÉES PAR LA GÉOGRAPHIE PROVISOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



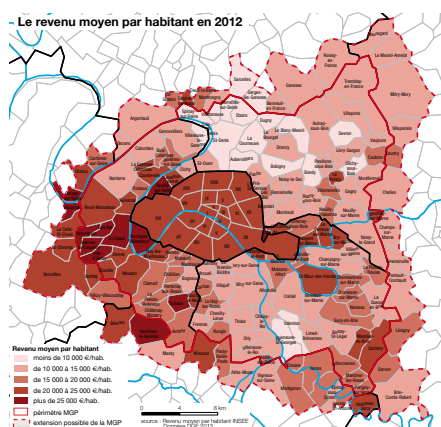
Une carte unique remplacera désormais les nombreux zonages et dispositifs qui s'étaient empilés depuis plus de 20 ans.

Les nouveaux quartiers « prioritaires » seront définis sur le critère unique de la faiblesse du revenu des habitants.

Les nouveaux contrats de ville seront conclus à l'échelle des agglomérations ou métropoles, car c'est à ce niveau que les liens entre les quartiers et la promotion de la mixité sociale dans tous les territoires peuvent se construire.

© ADP

Le revenu moyen par habitant en 2012



UN FONDS DE PÉRÉQUATION SOLIDAIRE

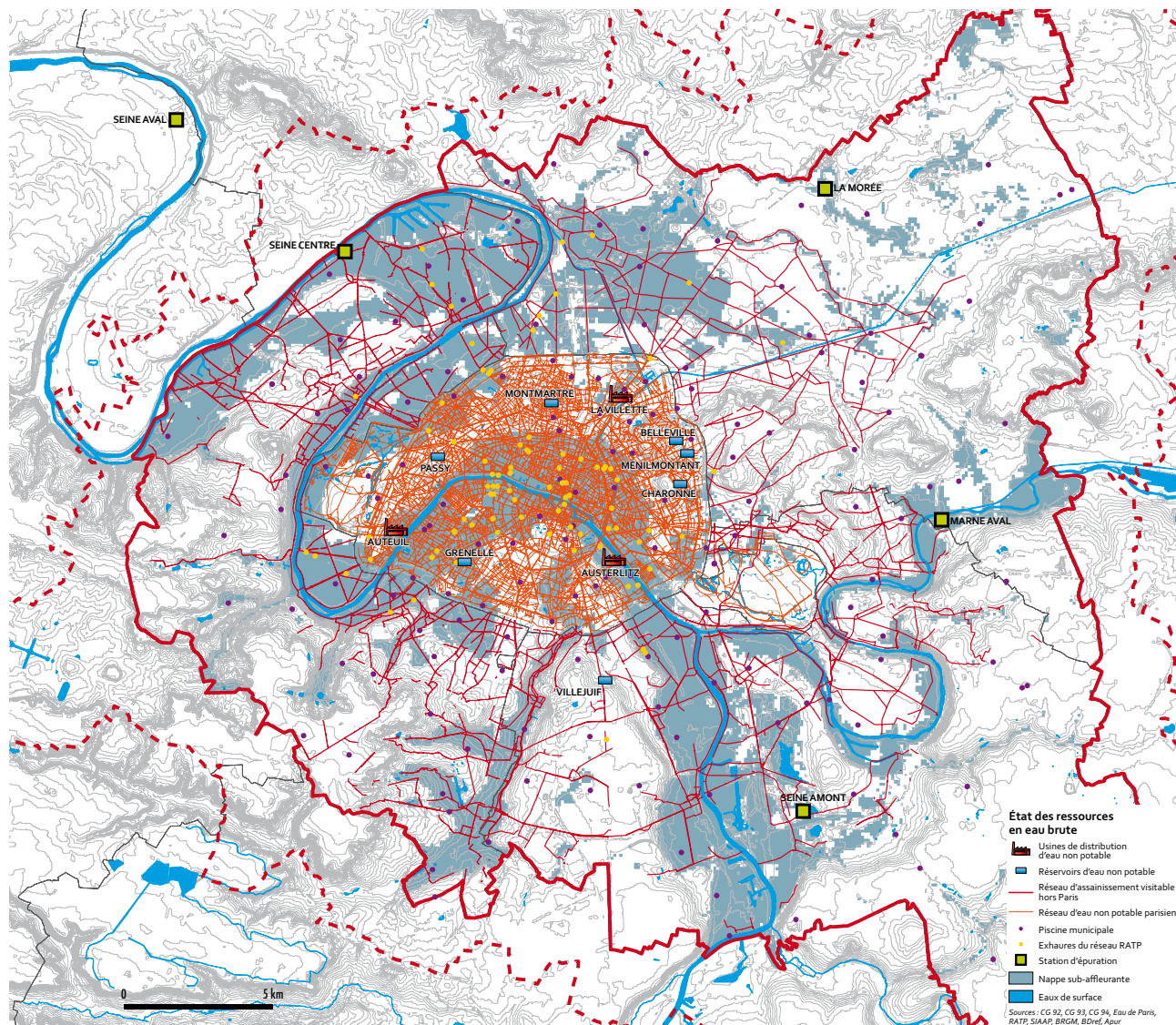
L'Île-de-France est le territoire où les inégalités sociales et territoriales sont les plus marquées. Elle regroupe les départements au revenu fiscal élevé (Hauts-de-Seine, Paris, Yvelines) et le département le plus pauvre (Seine Saint-Denis).

Le revenu par habitant est l'un des critères de mesure de la richesse des territoires franciliens.

Le fonds de péréquation est alimenté par un prélèvement sur les 138 communes les plus riches de la région. Il permet d'abonder les finances des collectivités les plus pauvres dont les charges particulières sont liées aux besoins sociaux des populations. (FSRIF = 250 M€/an)

L'Île-de-France est également la région qui redistribue le plus en faveur du territoire national.

— UNE MÉTROPOLE DURABLE, L'EAU, RESSOURCE ET PATRIMOINE



L'EAU EST VISIBLE SUR MOINS DE 3% DE LA SURFACE DE LA MÉTROPOLE- UN BIEN EXEPTIONNEL ET UN PATRIMOINE PRÉCIEUX

La présence de l'eau est révélatrice d'une géographie et d'une histoire importante dans l'imaginaire des métropolitains.

Ses usages sont de plus en plus diversifiés : loisirs, fluvial (passagers et marchandises), prises et rejets d'eau pour des utilisations techniques...

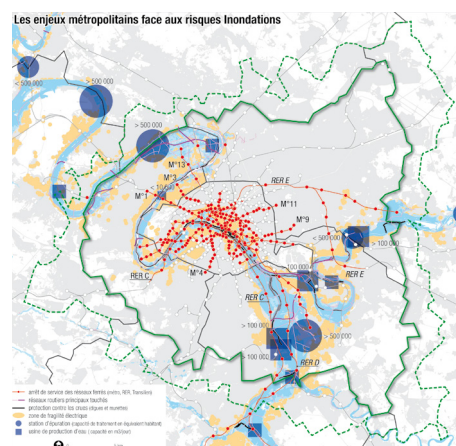
Les reconquêtes de bords de fleuve et rivières se poursuivent.

Les obligations réglementaires (crues) se renforcent.

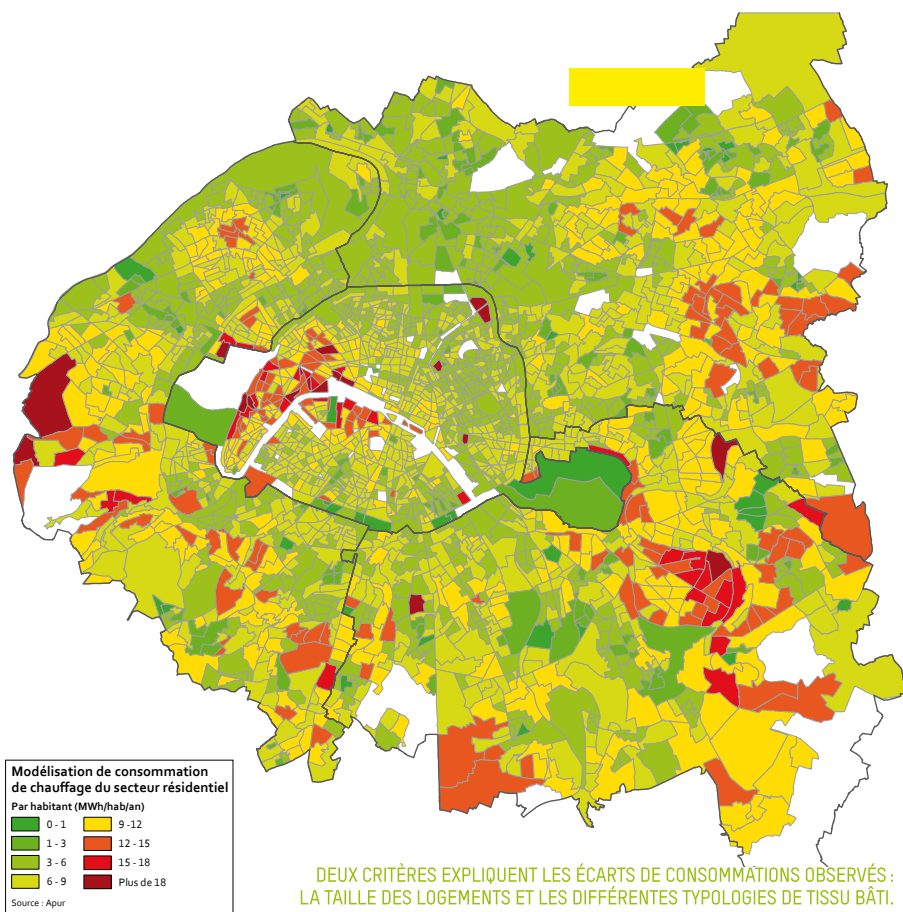
Le taux d'urbanisation de la zone inondable est très élevé.

— 336 850 logements, 696 000 habitants, 49 700 établissements et 586 000 emplois sont concernés.

— Une crue centennale perturberait fortement le fonctionnement des réseaux structurants et aurait des effets économiques, sociaux, sanitaires en dehors même de la zone inondable.



— LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



DEUX CRITÈRES EXPLIQUENT LES ÉCARTS DE CONSOMMATIONS OBSERVÉS :
LA TAILLE DES LOGEMENTS ET LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE TISSU BÂTI.
LES FORMES URBAINES ANCIENNES DENSES SONT PLUS « EFFICACES ».

OBJECTIF 3X20 POUR LE RÉSIDENTIEL ET LE TERTIAIRE

L'objectif « 3 X 20 » consiste, d'ici 2020, à diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, à réduire de 20 % la consommation d'énergie et à atteindre 20 % d'énergies renouvelables.

Pour atteindre ces objectifs à l'échelle de la région, il est prévu :

- > l'accélération par 3 des réhabilitations de logements :
 - 40 000 logements individuels privés/an (3 % du parc)
 - 50 000 logements collectifs privés/an (2 % du parc)
 - 35 000 logements /an (3 % du parc)

> des objectifs de réhabilitation du parc régional tertiaire :

- 2,7 M de m² publics/an (4 % du parc /an)
- 3,6 M de m² privés/an (3 % du parc /an)

> une modification des comportements doit aussi conduire à une baisse de consommation de 5 % d'ici 2020.

La métropole est énergétiquement très dépendante. Son alimentation est assurée par des approvisionnements électriques et gaz par les grands opérateurs nationaux.

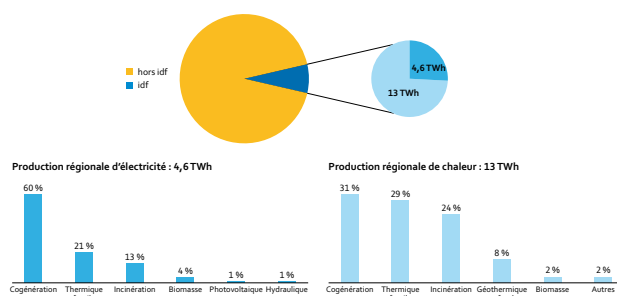
À l'échelle régionale, la consommation totale d'énergie est de 303 TWh en 2009 [240 TWh hors transport aérien] : 13 % de la consommation nationale (Source ARENE/ADEME).

La production régionale d'énergie est de 4,6 TWh d'électricité.

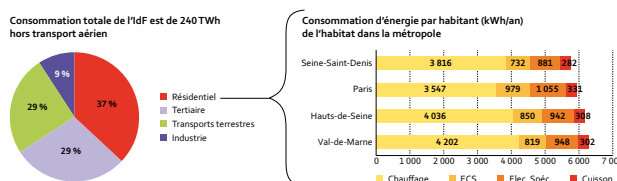
À l'échelle de la métropole, le potentiel des ressources d'énergie locales est estimé à 24 TWh : 41 % solaire, 21 % géothermie, 17 % incinération, 15 % micro-cogénération, 6 % autres énergies fatales.

Pour la métropole, la consommation du secteur résidentiel est de 40,3 TWh dont près de 80 % dédiés au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire ; la consommation du secteur tertiaire est de 40,8 TWh.

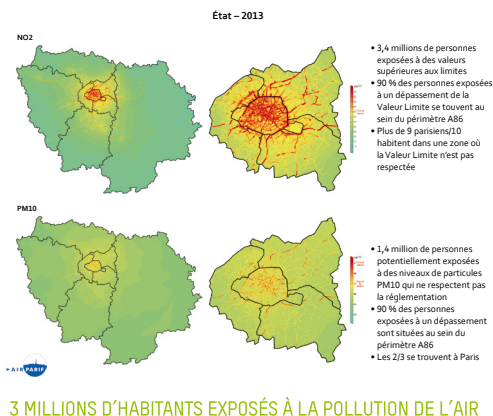
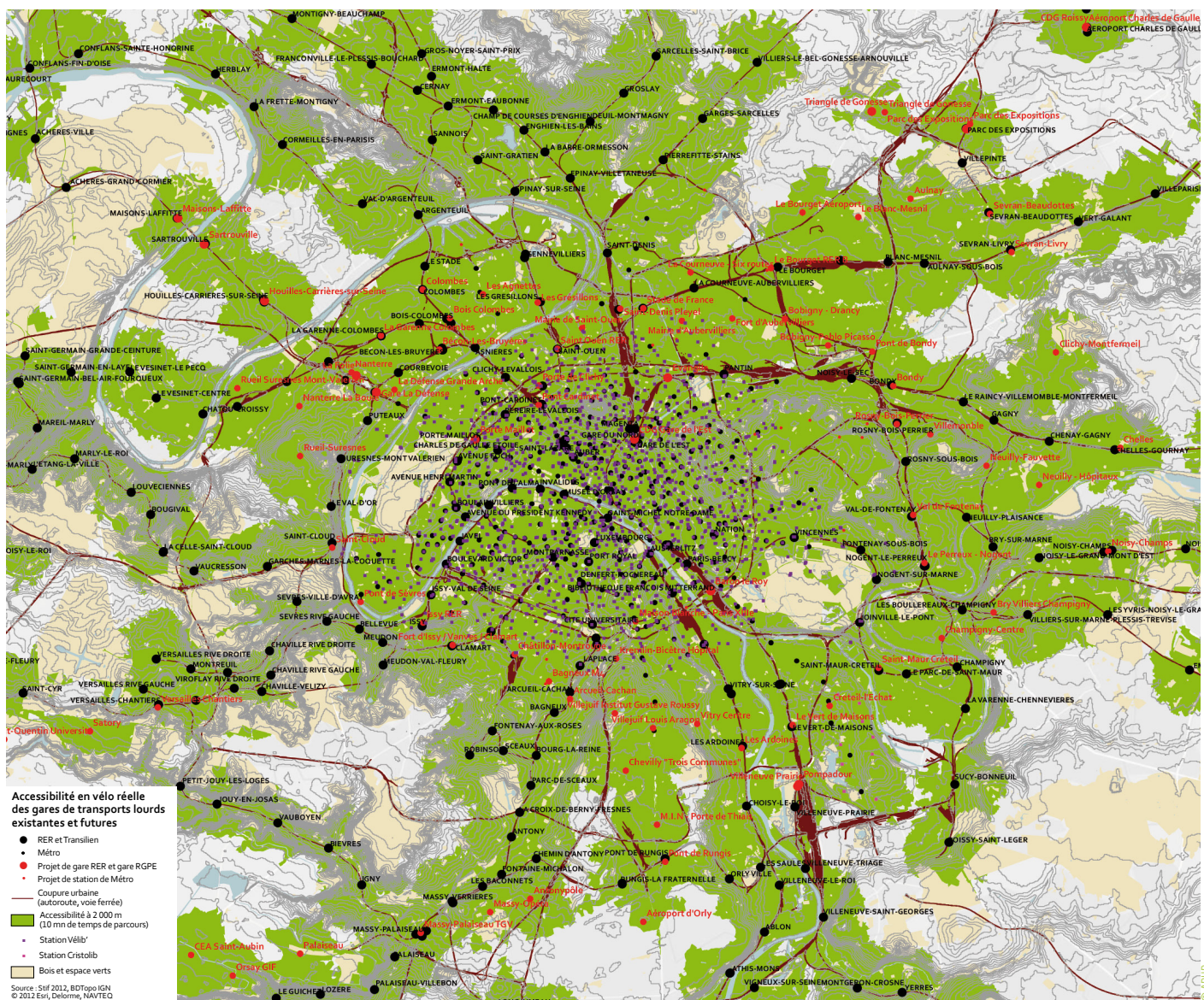
Provenance de l'énergie consommée en Ile-de-France



Répartition des consommations d'énergie en Ile-de-France (hors transport aérien)



— DE L'AIR !



Les niveaux de concentration de particules fines (PM10) et de dioxyde d'azote (NO2) dépassent fréquemment les seuils fixés par l'union européenne.

Plus de 3 millions de personnes, en cœur d'agglomération, sont ainsi exposés à un air de mauvaise qualité, avec des risques avérés pour leur santé.

La moitié des émissions d'oxyde d'azote et le quart des émissions de particules proviennent du trafic routier.

90 % des personnes exposées à ce dépassement se trouvent à l'intérieur de l'A86.

La moitié des émissions d'oxyde d'azote et le quart des émissions de particules proviennent du trafic routier.

Le vélo est une réponse adaptée aux déplacements courts majoritaires dans la métropole (16 millions de déplacements /jour de moins de 3 km - 15 minutes à bicyclette), une contribution participant à l'amélioration de la qualité de l'air.